

LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES OUVRAGES	A4	L'Arc et autres cours d'eau non domaniaux	Arrêté préfectoral du 30/06/1998	Direction Départementale des Territoires 1 rue des Cévennes 73011 CHAMBERY cedex
SERVITUDES DE HALAGE ET DE MARCHEPIED	EL3	Servitudes de libre passage sur les berges de l'Arc	Décret n° 60-419 du 25/04/1960	Direction Départementale des Territoires 1 rue des Cévennes 73011 CHAMBERY cedex
CANALISATION de GAZ	I3	Canalisation de transport de gaz : Chamousset – Hermillon	arrêté préfectoral de DUP du 03/08/2001	GRT GAZ Région Rhône Méditerranée 33 rue Pétrequin - BP 6407 69413 LYON cedex 06
LIGNES ELECTRIQUES	I4	Ligne 45 kV n°1 Epierre – Randens – dérivation Andray	Déclaration d'utilité publique du 29/05/1959	Réseau de Transport d'Électricité – GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne - BP 12 73200 ALBERTVILLE cedex
	I4	Ligne 45 kV Epierre – St Avre – St Martin	Déclaration d'utilité publique du 19/12/1984	
	I4	Poste d'Epierre SNCF		
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	PM1	Plan de prévention des risques d'inondation de l'Arc	Arrêté préfectoral du 07/05/2014	Direction Départementale des Territoires 1 rue des Cévennes 73011 CHAMBERY cedex
TELECOMMUNICATION - PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	PT1	Centre radioélectrique St Rémy – La Chapelle	Décret du 13/10/1977	Télédiffusion De France – unité de Grenoble 26, chemin de la Poterne - 38100 GRENOBLE
	PT1	Station hertzienne d'Epierre	Arrêté ministériel du 10/08/1989	ORANGE – UPR – SE/ETU/MPGD 654, cours du 3 ^{ème} Millénaire 69792 SAINT PRIEST cedex
TELECOMMUNICATION - PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES	PT2	Centre radioélectrique St Rémy – La Chapelle: zone de dégagement	Décret du 13/07/1977	Télédiffusion De France – unité de Grenoble 26, chemin de la Poterne - 38100 GRENOBLE
RESEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT3	Câble RG 21.08		ORANGE – UI Alpes 30bis, rue Ampère - 38000 GRENOBLE
	PT3	Fibres optiques 73.243 et 041		
VOIES FERRÉES	T1	Domaine ferroviaire et terrains riverains de la ligne n° 900000 Culoz - Modane		SNCF Délégation Territoriale de l'Immobilier Sud-Est 18, avenue Georges Pompidou - 69003 LYON

Mise à jour par arrêté
du Maire de La Chapelle, le